

Le Siah s'équipe ultra bas carbone

Par VM - le 22/02/2022 - Environnement Magazine

Le Syndicat mixte pour l'aménagement hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne (Siah), dans le Val d'Oise, a engagé des travaux de renouvellement de canalisations avec une première mondiale : une canalisation en béton ultra bas carbone.

Afin de rejeter les eaux usées après traitement vers la Seine, le Siah, service public de l'assainissement regroupant 35 communes de l'est du Val d'Oise, a entrepris des travaux de pose d'une canalisation. Opérés par l'entreprise Bessac, également concepteur de la canalisation bas carbone avec Vinci et Capremib, les travaux se font à l'aide d'un microtunnelier, baptisé le 31 janvier, selon la technique de travaux sans tranchée. Posée en fonçage, « *la canalisation reliera la [station d'épuration de Bonneuil-en-France](#) au centre technique de régulation (CTR) de Dugny, qui gère les effluents venant de la Step, sur une longueur de 911 m avec 10 m de couverture en moyenne, pour un diamètre intérieur de 1,60 m. Le revêtement sera en béton armé ultra bas carbone, quatre fois moins émissif en CO2 avec une réduction de 80% de ciment. Quant aux déblais excavés, convoyés par marinage hydraulique, ils sont séparés du fluide de marinage, traités par centrifugeuse. L'eau filtrée, recueillis lors de la centrifugation, est quant à elle rejetée dans les réseaux d'eaux pluviales* », témoigne le responsable du chantier pour Bessac, monsieur Nassim Merbah.

« *Les travaux portent sur un montant de 8 millions d'euros, et sont une première sur cette distance avec cette technique bas carbone* », précise le directeur du site, Éric Chanal. Le Siah a également entrepris des travaux d'agrandissement de la Step pour faire face à l'accroissement de la population sur ce bassin versant. Ce projet est financé par l'agence de l'eau Seine Normandie, et par l'Ademe pour la partie réinjection dans le réseau municipal du biométhane issu de la méthanisation des boues.

1600 000 m3 de retenue d'eaux pluviales et 30 bassins de rétention

Dans les missions du Syndicat figure la lutte contre la pollution et les inondations. À ce jour, 1600 000 m3 de retenue d'eaux pluviales et 30 bassins de rétention ont été créés par le Siah sur un territoire qui a historiquement été fortement marqué par des crues violentes. Dans cette optique, un projet hydro-écologique porté par le Siah est lié aux travaux d'extension de la Step et de pose de la canalisation ultra bas carbone. Après construction de la canalisation, la Morée, cours d'eau qui recevait les effluents de la Step, sera « décanalisée » de son enveloppe de ciment, et renaturée par le Siah à la traversée du site de la station d'épuration. Elle retrouvera un cours en lien direct avec la zone humide présente sur ce secteur, lui permettant de recouvrer un fonctionnement « naturel » et une capacité d'autoépuration, tout en conservant sa capacité par temps de pluie. Le principe d'aménagement repose sur le génie végétal, combinant respect du cycle hydraulique et utilisation des végétaux pour protéger les berges.

Environnement Magazine. Tous droits réservés.